MRC de Témiscouata

AVIS PUBLIC

SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL
CHANGEMENT D'HEURE -11 MAI 2026

AVIS EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par le soussigné, directeur général et greffier-trésorier de la susdite municipalité régionale de comté.

QUE le conseil de la Municipalité régionale de comté de Témiscouata a adopté, lors de sa séance tenue le 26 novembre 205, une résolution par laquelle le calendrier des séances ordinaires pour l'année 2026 est modifié comme suit :

QUE la séance ordinaire prévue initialement le 11 mai 2026 à 19 h est déplacée le 11 mai 2026 à 19 h 30.

QUE le conseil invite cordialement ses citoyennes et citoyens à assister à ces assemblées publiques ainsi que les autres dont la date et heures demeurent inchangées au calendrier 2026.

Donné à Témiscouata-sur-le-Lac, ce 20 avril 2026.

_____

Denis Ouellet,
Directeur général et greffier-trésorier